

18) Commerce et service de détail - Alimentaire

I. Périmètre

La segmentation des activités de Commerce de détail alimentaire est déclinée de la façon suivante :

- Commerce et service de détail - Alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Boucherie, Charcuterie
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Boulangerie, Pâtisserie
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Charcutier, Traiteur
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Chocolatier, Confiseur
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Epicerie, Caviste
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Fromagerie, Crèmerie
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Glacier
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Pâtisserie
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Poissonnerie-Marée
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Primeur
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Surgelés
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Froid négatif
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Froid positif
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Température ambiante
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Valeur par défaut

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve Froid négatif » et « Réserve Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les toutes les sous-catégories hors Réserves et Valeur par défaut :
 - La densité énergétique moyenne **DE_{réelle}** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m			125			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE	USE étalon = 50 kWh/m ² /an								Part_USE_variable= 0,77				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées								3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}			3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m ² /poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ								18 70	Surface de plancher par poste étalon (m ² /poste) Surf_poste_{étalon} Taux d'occupation étalon (%) T_occ_{étalon}			18 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ _{étalon}) x (Surf_poste _{étalon} / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Boucherie, Charcuterie " »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	52	60	68	49	57	75	97	99	65	73	75	40	76		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	54	58		49	59	78	76	42	52					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		52	53			51	65	59				32			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		56	54			49	57	49				43			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			56			51	54	47							
Composante USE		USE étalon = 167 kWh/m ² /an						Part_USE_variable = 0,88							
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujéti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon							
Indicateurs d'intensité d'usage temporels		Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						2 640		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}				2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE _{réelle}						136		Densité énergétique étalon (kWh/m ² /an) DE _{étalon}				136	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité		USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Boulangerie, Pâtisserie " »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	53	61	69	50	58	76	98	100	68	76	78	42	79		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	48	55	59		50	60	79	77	44	54					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		53	54			52	66	60				33			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		57	55			50	58	50				45			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			57			52	55	48							
Composante USE		USE étalon = 426 kWh/m ² /an						Part_USE_variable = 0,94							
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujéti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon							
Indicateurs d'intensité d'usage temporels		Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 168		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}				3 168	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE _{réelle}						380		Densité énergétique étalon (kWh/m ² /an) DE _{étalon}				380	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité		USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3168 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Charcutier, Traiteur " »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	52	60	68	49	57	75	97	99	65	73	75	40	76		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	54	58		49	59	78	76	42	52					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		52	53			51	65	59				32			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		56	54			49	57	49				43			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			56			51	54	47							
Composante USE		USE étalon = 219 kWh/m ² /an						Part_USE_variable = 0,91							
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujéti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon							
Indicateurs d'intensité d'usage temporels		Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						2 640		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}				2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE _{réelle}						186		Densité énergétique étalon (kWh/m ² /an) DE _{étalon}				186	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité		USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Chocolatier, Confiseur" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	55	63	71	52	60	78	100	102	65	73	75	40	76	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	50	57	61		52	62	81	79	42	52				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	56			54	68	62				32		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		59	57			52	60	52				43		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			59			54	57	50						
Composante USE														
USE étalon = 142 kWh/m ² /an											Part_USE_variable = 0,86			
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels		Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						2 640		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}			2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE _{réelle}						113		Densité énergétique étalon (kWh/m ² /an) DE _{étalon}			113	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité		USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Epicerie, Caviste" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	55	63	71	52	60	78	100	102	65	73	75	40	76	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	50	57	61		52	62	81	79	42	52				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	56			54	68	62				32		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		59	57			52	60	52				43		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			59			54	57	50						
Composante USE														
USE étalon = 72 kWh/m ² /an											Part_USE_variable = 0,72			
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels		Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						2 640		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}			2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE _{réelle}						46		Densité énergétique étalon (kWh/m ² /an) DE _{étalon}			46	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité		USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Fromagerie, Crèmerie" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	52	60	68	49	57	75	97	99	65	73	75	40	76	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	54	58		49	59	78	76	42	52				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		52	53			51	65	59				32		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		56	54			49	57	49				43		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			56			51	54	47						
Composante USE														
USE étalon = 187 kWh/m ² /an											Part_USE_variable = 0,89			
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels		Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						2 640		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}			2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE _{réelle}						156		Densité énergétique étalon (kWh/m ² /an) DE _{étalon}			156	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité		USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.
0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Glacier" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	54	62	70	51	59	77	99	101	65	73	75	40	76
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	56	60		51	61	80	78	42	52			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		54	55			53	67	61				32	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		58	56			51	59	51				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			58			53	56	49					

Composante USE	USE étalon = 606 kWh/m ² /an	Part_USE_variable = 0,97
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE _{réelle}	Densité énergétique étalon (kWh/m ² /an) DE _{étalon}
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2394 h ouvrées par an, correspond à 18 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 13 h d'amplitude quotidienne en haute saison, et 12 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 9 h d'amplitude quotidienne en basse saison.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Pâtisserie" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	55	63	71	52	60	78	100	102	65	73	75	40	76
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	50	57	61		52	62	81	79	42	52			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	56			54	68	62				32	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		59	57			52	60	52				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			59			54	57	50					

Composante USE	USE étalon = 351 kWh/m ² /an	Part_USE_variable = 0,94
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE _{réelle}	Densité énergétique étalon (kWh/m ² /an) DE _{étalon}
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Poissonnerie-Marée" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	52	60	68	49	57	75	97	99	65	73	75	40	76
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	54	58		49	59	78	76	42	52			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		52	53			51	65	59				32	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		56	54			49	57	49				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			56			51	54	47					

Composante USE	USE étalon = 144 kWh/m ² /an	Part_USE_variable = 0,86
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE _{réelle}	Densité énergétique étalon (kWh/m ² /an) DE _{étalon}
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Primeur" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	51	59	67	48	56	74	96	98	68	76	78	42	79	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	46	53	57		48	58	77	75	44	54				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		51	52			50	64	58				33		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		55	53			48	56	48				45		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			55			50	53	46						

Composante USE	USE étalon = 37 kWh/m ² /an	Part USE variable = 0,36
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE _{réelle}	Densité énergétique étalon (kWh/m ² /an) DE _{étalon}
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 6,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Surgelés" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	53	61	69	50	58	76	98	100	68	76	78	42	79	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	48	55	59		50	60	79	77	44	54				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		53	54			52	66	60				33		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		57	55			50	58	50				45		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			57			52	55	48						

Composante USE	USE étalon = 688 kWh/m ² /an	Part USE variable = 0,96
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE _{réelle}	Densité énergétique étalon (kWh/m ² /an) DE _{étalon}
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3380 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Froid négatif" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante USE	USE étalon = 1 449 kWh/m ² /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})	

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Froid positif" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante USE	USE étalon = 924 kWh/m ² /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})	

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Température ambiante" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45					

Composante USE	USE étalon = 4 kWh/m ² /an		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	
	4 368		4 368	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Valeur par défaut" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	50	58	66	47	55	73	95	97	65	73	75	40	76
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	45	52	56		47	57	76	74	42	52			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		50	51			49	63	57				32	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		54	52			47	55	47				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			54			49	52	45					

Composante USE	USE étalon = 79 kWh/m ² /an		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées _{étalon}	
	2 640		2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon